



Association « Les Amis du Deux-Frères »

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

Samedi 15 janvier 2022 à 10h00

Salle polyvalente de l'école de voile

Siège Social : 12, rue des Nautiquards 11100 NARBONNE

PROCÈS VERBAL

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités,
- Rapport financier du Trésorier
- Perspectives et projets 2022
- Modifications des statuts
- Montant des cotisations
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Membres présents : Isabelle de Lussy, Olivier de Lussy, Eric Fuentes, Bernard Lallemand,, Henri Mathiot, Jean-Claude Pujol, Eric Rouleau, Lucio Salone.

Membres représentés : Marie-Noëlle Castan, Emmanuelle Mandrou, Pierre Parent .

Invités : Thierry Pons (Président de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen)
Alain Astié, Thierry Clavière, Evelyne Haristoy, Robert Schwartz.

11 membres votants

La séance est ouverte à 10h00

- Mot d'accueil du Président

RAPPORT MORAL du Président (Annexe 1)

Vote favorable à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉS (Annexe 2)

Vote favorable à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (Annexe 3)

Vote favorable à l'unanimité

PERSPECTIVES ET PROJETS 2022 (Annexe 4)

MODIFICATIONS DES STATUTS (Annexe 5)

Les articles 4, 8 et 10-b des statuts ont été modifiés afin d'élargir les champs d'activité de notre association et de permettre d'être en conformité avec la réalité du fonctionnement de l'association.

Article 4

A la place de :

Sont membres de l'association:

-Les membres actifs

Sont membres actifs, les sociétaires de la Société Nautique de Narbonne, qui oeuvrent activement au projet de l'association.

Le montant de la cotisation des membres actifs est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire

-Les membres adhérents

Sont membres adhérents, les personnes qui participent au projet de l'association

Le montant de la cotisation des membres adhérents est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire

-Les membres bienfaiteurs

Sont membres bienfaiteurs les membres qui soutiennent financièrement l'association via des dons.

-Les membres de droit

Est membre de droit, la Société Nautique de Narbonne représentée par son président ou son mandataire

Nous proposons :

Sont membres de l'association:

-Les membres actifs

Sont membres actifs, les personnes physiques membres de la Société Nautique de Narbonne, qui œuvrent activement au projet de l'association.

Le montant de la cotisation des membres actifs est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire

-Les membres adhérents

Sont membres adhérents, les personnes physiques ou morales qui participent au projet de l'association.

Le montant de la cotisation des membres adhérents est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire

-Les membres bienfaiteurs

Sont membres bienfaiteurs les personnes physiques ou morales qui soutiennent financièrement l'association via des dons.

-Les membres de droit

Est membre de droit, la Société Nautique de Narbonne représentée par son président ou son mandataire

Modifications à l'article 4 approuvées et adoptées à l'unanimité

Article 8

A la place de :

L'association est administrée par un conseil d'administration de six membres élus pour deux ans par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le conseil d'administration est renouvelable tous les ans par moitié.

Les membres sortants sont rééligibles

Est éligible tout membre actif.

Les candidatures devront être déposées au moins cinq jours avant l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration élit chaque année un bureau qui est composé au minimum d'un président, d'un secrétaire, et d'un trésorier.

Nous proposons :

L'association est administrée par un conseil d'administration de six membres élus pour deux ans par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les membres sortants sont rééligibles

Est éligible tout membre actif.

Les candidatures devront être déposées au moins cinq jours avant l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration élit chaque année un bureau qui est composé au minimum d'un président, d'un secrétaire, et d'un trésorier.

Modifications à l'article 8 approuvées et adoptées à l'unanimité

Article 10-b

A la place de :

Les votes prévus ont lieu à main levée, si aucun membre ne s'oppose à cette procédure.

En cas d'opposition, les votes auront lieu à bulletin secret.

Les votes par procuration seront admis à concurrence d'un vote par membre présent.

Les votes sont acquis à la majorité absolue des votes exprimés par les membres.

Nous proposons :

Seuls peuvent participer au vote les membres actifs, les membres adhérents et le membre de droit.

Chaque membre qu'il soit une personne physique ou une personne morale dispose d'une voix.

Les membres donateurs ne peuvent prendre part aux délibérations que s'ils sont membres actifs ou adhérents 2/3

Les votes prévus ont lieu à main levée, si aucun membre ne s'oppose à cette procédure.
En cas d'opposition, les votes auront lieu à bulletin secret.
Les votes par procuration seront admis à concurrence d'un vote par membre présent.
Les votes sont acquis à la majorité absolue des votes exprimés par les membres.

Modifications à l'article 10-b approuvées et adoptées à l'unanimité

MONTANT DES COTISATIONS

Le montant des cotisations était fixé à :
10 euros pour les membres actifs
20 euros pour les membres adhérents

Nous proposons pour l'année 2022 de maintenir ces montants pour les personnes physiques à :
10 euros pour les membres actifs
20 euros pour les membres adhérents

Pour les personnes morales nous proposons un montant de cotisation de 40 euros

Vote favorable à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

-Le conseil d'administration comporte actuellement **6 membres**.
-Parmi ces 6 membres, **2 sont sortants** :
- Philippe Terrance qui arrive en fin de mandat
- Jean-Claude Pujol qui est démissionnaire

Eric Rouleau membre actif a posé son acte de candidature pour accéder au Conseil d'administration.

Vote favorable à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Le problème de la période à laquelle « Voiles sur la lagune » a été prévue, les 15,16 et 17 juillet a été soulevé par Eric Fuentes Président de la Société Nautique de Narbonne, cette période de l'été étant une période très active pour la SNN et particulièrement pour l'école de voile.
Pour notre part, cette date a été choisie en fonction des différents rassemblements de vieux gréements et portés à notre connaissance par la Fédération du Patrimoine maritime Méditerranéen, afin d'être susceptible d'accueillir un plus grand nombre de bateaux .
Il a été confirmé et convenu qu'une réunion entre la SNN et l'association des « Amis du Deux-Frères » devra être prévue avant toute avancée dans le projet.

La séance est clôturée à 11h20

Narbonne, le 15 janvier 2022

Olivier de Lussy
Président

Isabelle de Lussy
Secrétaire

RAPPORT MORAL
de l'association « Les Amis du Deux-Frères »

Assemblée Générale du samedi 15 janvier 2022 à l'école de voile de La Nautique à Narbonne
Rapport moral de Monsieur le Président pour l'année 2021

Mesdames, messieurs, chers amis,

Nous voici réunis en assemblée générale ordinaire pour l'année 2021.

A nouveau, une année compliquée du fait des contraintes sanitaires mais cependant féconde en rencontres avec un bilan positif des balades et des rassemblements auxquels nous avons participé.

La saison 2021 des balades sur la lagune nous a permis de faire découvrir l'étang de Bages et le Deux-Frères à 250 passagers.

Notre présence aux Voiles du Bassin de Thau et aux Voiles Classiques de Canet en Roussillon contribue à la notoriété du bateau et de nos actions.

Grâce à notre site internet régulièrement alimenté, nous pouvons revivre et partager ces moments en images et vidéos.

Malheureusement nous avons dû annuler la deuxième édition de « Voiles sur Lagune » pour des problèmes d'organisation, mais ce n'est que partie remise : nous vous proposons de réaliser cet événement en juillet prochain. Nous comptons présenter le Deux-Frères cette année, à Escale à Sète, La Fête Maritime de Passaia, et le Vire-vire de Paulilles.

En début d'année, grâce à la l'aide de plusieurs membres, le bateau a bénéficié d'un entretien soigné.

Cette année 2021 a donc vu l'essor de notre association, plus d'adhérents, plus de passagers, plus de notoriété avec plusieurs articles de presse et une petite participation à un reportage de FR3 Occitanie sur le chantier de Mandirac.

Nous nous sommes également investis, dans la FPMM, la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen, notamment dans la construction du site internet de la fédération. Cet engagement a conforté notre place au sein du réseau associatif valorisant le patrimoine maritime. Créer des liens, entretenir ces liens dans un esprit d'ouverture est toujours enrichissant.

Cette année a vu aussi le renouvellement du label BIP : Bateau d'Intérêt Patrimonial et l'annonce que notre dossier de demande de protection du Deux-Frères au titre des Monuments Historiques reste en attente et non pas enterrée comme nous l'avions craint.

Pour bien débuter cette année 2022, fertile en événements, une importante session d'entretien est programmée avec le décapage complet de la coque pour vérifier le bordage et l'état des clous, et le recalfatage du pont. D'ici mars le bateau devrait être comme neuf 15 ans après sa reconstruction !

Pour conclure, je souhaite remercier tous ceux qui par leurs actions et leur engagement nous permettent de continuer notre mission.

Merci à la Société Nautique de Narbonne, la région Occitanie, le département de l'Aude, la ville de Narbonne et encore une fois à vous tous.

Merci pour votre attention

Olivier de Lussy



Association « Les Amis du Deux-Frères »

Assemblée Générale

Exercice 2021

Rapport d'activités

BILAN 2021

Vie associative

Pour l'année 2021, l'association « Les Amis du deux-Frères » comptait **31 membres** : 18 membres actifs (sociétaires), 12 membres adhérents et 1 membre de droit .
L'effectif est en hausse par rapport à 2020 (17 membres)

Le Conseil d'administration s'est réuni **4 fois** dans l'année.

Nous avons renouvelé notre affiliation à la **Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen**. Deux membres du bureau représentent notre association. L'un d'entre eux a été élu au sein du bureau de la FPMM comme secrétaire adjointe et webmaster. Ces deux représentants ont participé à 9 réunions de la fédération.

Nous avons renouvelé notre adhésion à l'**Association du Patrimoine Maritime et Fluvial** et le renouvellement du label **BIP** (Bateau d'Intérêt Patrimonial) nous a été accordé.

Au niveau de la demande de protection du Deux-Frères au titre des **Monuments Historiques**, une relance a été effectuée au mois de mars auprès du conservateur Monsieur Nicolas Bru. Notre dossier n'a pas pu être examiné cette année mais demeure toujours dans les instances de la DRAC Occitanie.

Nous avons également assisté au **Conseil Portuaire** de la Nautique au mois de décembre.

Bilan d'activité de l'année 2021

Entretien et Travaux Vidéo : <https://youtu.be/jY5fNJ4G9dY>

Entretien

Nous avons hiverné le bateau du 23 janvier au 5 mars 2021 et effectué **110** heures de travail sur le bateau :

- Carénage
- Réfection du pont: enlever le mastic, poncer , huiler , remettre du mastic , repasser de l'huile de lin...
- Peinture de l'intérieur de la coque, l'intérieur des pavois, la coque, les espars , les ferrures
- Peinture antifouling
- Déssalage des cordages.
- L'**accastillage** a été contrôlé, certaines parties passées à l'huile de lin comme les caps de mouton ou les pommes de racage
- Vérification des manilles, des poulies etc....
- Lessivage des voiles
- Dépose et révision le moteur.

Travaux

- Renouvellement des batteries et achat de 2 batteries supplémentaires

-Remplacement de la sous-barbe

Déplacement du bateau et matériel.

L'emplacement du bateau a été changé pour faciliter son accès : le bateau se trouve maintenant à la place n°1.

Une partie du local du Comité de voile de l'Aude nous est maintenant mis à disposition, ce qui nous permet de centraliser le matériel.

Navigation

De mars à novembre, le Deux-Frères est sorti **24 fois** contre 10 l'année dernière et embarqué **250 passagers** contre 170 l'année dernière .

« Balades sur la lagune »

Sur 18 balades prévues du 13 mars au 14 novembre, 9 ont été annulées en raison du mauvais temps.

Sur les **9** sorties, nous avons embarqué **236** passagers

Le public est varié, de tout âge, narbonnais, bageois, audois, toulousains, belges .

Nous avons accueilli également des petits groupes de personnes en situation de handicap

Les réservations ont été reçues sur le **portable du Deux-Frères** au 07 55 66 05 19

Vidéo : https://youtu.be/pdc0EC4_EDE

Participation aux rencontres de voiliers traditionnels

« Voiles du Bassin de Thau » du 24 au 27 juin

Convoyage sur remorque

Nous avons embarqué **4** passagers sur 4 sorties

Vidéo : <https://youtu.be/hWqofQQitTI>

« Voiles Classiques de Canet en Roussillon » du 9 au 12 juillet

Convoyage par la mer

Etape 1 : Départ le jeudi 9 en soirée pour Port La Nouvelle

Etape 2 : du 10 au 11 Voyage de Port La Nouvelle à Canet avec escale à Port Leucate

Etape 3 régates toute la journée

Etape 4 : Voyage du retour de Canet jusqu'à La Nautique le dimanche 12.

Vidéo : <https://youtu.be/vB3hC-BR8tM>

6 Sorties entraînement : 10 passagers

- Le 27 mars : 1 passager

- Le 17 avril : 2 passagers

- Le 2 mai : 3 passagers

- Le 8 mai : 1 passager

- Le 4 septembre : 2 passagers

- Le 5 septembre : 1 passager

Sortie lors du Reportage FR3 Occitanie

<https://youtu.be/mcY2YGITGj4>

Organisation de de rassemblements de voiliers traditionnels

« **Voiles sur la lagune** » prévu les 4 et 5 septembre a été annulé en raison des mesures sanitaires. Nous avons effectué un planning des tâches, mis en place des inscriptions informatisées, le stand jeunesse ainsi que la création de l’affiche.

« **Vire-vire des vieux gréements de la Nautique** » lors des Journées Européennes du Patrimoine : les 18 et 19 septembre : annulé en raison de la météo .
Deux bateaux traditionnels s’étaient inscrits : Rozelle et M’as compres

Communication

Lettre d’information

Nous avons envoyé aux adhérents une lettre d’information en moyenne 1 fois par mois pour les tenir au courant des activités du Deux-Frères et leur communiquer les compte-rendus de réunions. Nous avons également informé des sympathisants qui se sont inscrits sur la liste de diffusion et qui souhaitent être informé sur nos activités.

La Société Nautique de Narbonne diffuse également et largement les infos aux sociétaires.

Site Internet

Le site est toujours tenu à jour régulièrement.

Le site nous permet toujours de mettre en ligne des vidéos concernant : les travaux effectués, les navigations du Deux-Frères mais aussi le compte-rendu de l’Assemblée générale.

Nous avons mis en ligne **4 nouvelles vidéos**

Notre chaîne-vidéos sur le site YouTube comporte maintenant **34** vidéos visionnées **3686** fois en tout cette année.

Autres sites internet ou facebook de nos partenaires

Les infos sont relayées sur les sites de Narbonne, Bages, Grand Narbonne, PNR, Département de l’Aude, Parlement de la Mer/Région Occitanie.

Affichage

Affiches dans les secteur de Bages et Narbonne

Des flyers ont été distribués au passagers

Presse

Nous avons toujours un correspondant à Bages qui relaye les infos et un sur Narbonne pour l’Indépendant.

Une journaliste de Narbonne est venue nous interviewer autour du bateau, un grand article à la une du journal a été publié.

A Narbonne, le 15 janvier 2022

Isabelle de Lussy
Secrétaire



Association « Les Amis du Deux-Frères »

ASSEMBLEE GENERALE 2021

Samedi 15 janvier 2022

RAPPORT FINANCIER

Présentation du bilan comptable

Compte de résultats (annexe 1)

TOTAL CHARGES : 5623,31 euros

TOTAL PRODUITS : 5623,31 euros

Ecart : 0

Bilan (annexe 2)

ACTIF : 4884 euros

PASSIF : 4884 euros

Ecart : 0

SOLDE du compte bancaire au 31 décembre 2021 : **4884,42** euros

Compte de résultat détaillé de l'association :

Date de début de l'exercice : 01/01/2021 Date de fin de l'exercice : 31/12/2021

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achat	1 034,91 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0,00 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	0,00 €
Fournitures administratives	0,00 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fournitures stockables	0,00 €		
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 034,91 €	73 – Productions Immobilisées	0,00 €
Autres fournitures	0,00 €		
61 – Services extérieurs	381,87 €	74 – Subventions d'exploitation	4 100,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	REGION	1 500,00 €
Locations	246,19 €	Département Aude	600,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	SNN	1 000,00 €
Assurance	135,68 €	BP	0,00 €
Documentation	0,00 €	CAF	0,00 €
Divers	0,00 €	Ville de Narbonne	1 000,00 €
62 – Autres services extérieurs	970,63 €	ASP	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	0	0,00 €
Publicité, publication	369,17 €	0	0,00 €
Déplacements, missions, réception	323,51 €	0	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	210,22 €	0	0,00 €
Services bancaires, autres	67,73 €		
63 – Impôts et taxes	0,00 €		
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €		
Autres impôts et taxes	0,00 €		
64 – Charges de personnel	0,00 €		
Rémunération des personnels	0,00 €		
Charges sociales	0,00 €		
Autres charges de personnel	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	135,90 €	75 – Autres produits de gestion courante	740,00 €
Vie statutaire	35,90 €	Cotisations	420,00 €
Cotisations / adhésions	100,00 €	Dons de particuliers	320,00 €
Créances irrécouvrables	0,00 €	76 – Produits financiers	0,00 €
66 – Charges financières	0,00 €	77 – Produits exceptionnels	9,60 €
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	7811 – Reprises sur amortissements	0,00 €
6811 – Dotation aux amortissements	0,00 €	7815 - Reprise sur provisions pour risques et charges	0,00 €
6815 - Dotation aux provisions pour risques et charges	0,00 €	789 - Report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs	773,71 €
6894 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	3 100,00 €	79 – Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	5 623,31 €	TOTAL DES PRODUITS	5 623,31 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	4 093,00 €	87 – Contributions volontaires en nature	4 093,00 €
Personnel bénévole	832,00 €	Bénévolat	1 952,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 309,00 €	Prestations en nature	1 309,00 €
Secours en nature	1 952,00 €	Dons en nature	832,00 €
TOTAL	9716,31	TOTAL	9716,31
Résultat	0		

ACTIF				PASSIF			
		2020	2021			2020	2021
Immobilisations incorporelles				10 - Fonds Associatif / Apports		1 500	
Immobilisations corporelles		0	0	Résultat		0	0
Immobilisations financières			0	13 - Subvention d'investissement			0
3 - Stocks (reports annuels)			0	15 - Provisions pour risques et charges		1058	1784
41 - Créances (ce que l'on vous doit)			0	16 - Emprunts			0
486 - Charges constatées d'avance				194 - Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		0	3 100
Trésorerie		2 558	4 884	4 - Dettes (court terme)		0	0
	Banque	2558,13	4884,42		Fournisseurs		0
	Compte épargne		0		Personnel		0
	Caisse		0		Etat et Organismes sociaux		0
				487 - Produits constatés d'avance		0	
TOTAL ACTIF		2 558	4 884	TOTAL PASSIF		2 558	4 884
					Ecart :	0	0



PERSPECTIVES ET PROJETS 2022

ENTRETIEN et TRAVAUX

Entretien

Hivernage du bateau prévu jusqu'à la fin février

- ◆ Démâtage , grutage et calage du bateau
- ◆ Dépôt du moteur et des batteries
- ◆ décapage entier de la coque
- ◆ Décafatage du pont puis recalfatage
- ◆ Nettoyage et ponçage de l'intérieur et extérieur de la coque
- ◆ Peinture primaire puis antifouling
- ◆ Peinture extérieure et intérieur de la coque
- ◆ Peinture des pavois, des espars , des ferrures
- ◆ Déssalage des cordages.
- ◆ Vérification des manilles, des poulies etc....

Travaux

- ◆ Renouvellement **des cordages** : balancine, drisse de pic
- ◆ Fabriquer un **boîtier électrique étanche** pour le chargeur des batteries .
- ◆ Renouvellement de la **voile de trinquette** (devis)

NAVIGATIONS

BALADES SUR LA LAGUNE sur l'étang de Bages-Sigean

Le calendrier de cette 4^e édition sera établi.

Il sera transmis à la SNN et aux différents offices de tourisme de la région

Ces balades auront lieu de **mars à novembre**, tous les deuxièmes week-ends du mois sauf exceptions.

Le **samedi après-midi** pour l'embarquement à la Nautique et le **dimanche après-midi** pour l'embarquement à Bages.

Les départs toutes les demi-heures sont conservés de 14h00 à 17h30

Ces sorties sont « tout public ».

Les réservations vivement conseillées seront à nouveau reçues sur le portable du Deux-Frères au 07 55 66 05 19

MANIFESTATIONS sur l'étang de Bages-Sigean

- ◆ « **VOILES SUR LA LAGUNE** » 2ième édition 16 et 17 juillet 2022
- ◆ **SORTIE de la NAUTIQUE** sur l'île de l'Aute : Lundi 15 août réservée aux sociétaires
- ◆ **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE** Samedi 17 et dimanche 18 septembre

RASSEMBLEMENTS EXTERIEURS

- ◆ « Escale à Sète » du 15 au 18 avril
- ◆ « Itsas festibalaPasaïa » du 26 au 29 mai
- ◆ « Vire-vire de caractère de Paulilles » du 2 au 4 septembre



2ième Edition

de

« Voiles sur la Lagune »



Une rencontre de voiliers traditionnels



Les 16 et 17 juillet 2022

à Port-La-Nautique à Narbonne

Navigation : Etang de Bages

Base nautique : Ecole de voile de la Société Nautique de Narbonne

Description du projet :

Organisation d'une rencontre de voiliers traditionnels sur l'étang de Bages dans l'objectif de **valoriser le patrimoine maritime méditerranéen**.



« Voiles sur la lagune » : un évènement nautique et culturel.

Il s'agit d'accueillir **35 bateaux traditionnels** à gréements anciens : voiles latines, voiles auriques, voiles carrées, voiles à livarde, voiles au tiers, pince de crabe.... venus de tous horizons avec leurs équipages : environ **140** marins membres d'associations valorisant le patrimoine maritime méditerranéen.

Regroupées et amarrées dans le bassin attenant à l'Ecole de Voile de la Nautique, ces embarcations offrent au public une occasion de découvertes des voiles anciennes, de leurs techniques de navigation, de partages et d'échanges autour du port de la Nautique à Narbonne.

L'idée de cet évènement nautique à la fois **culturel** et de **plein-air** est de promouvoir le Patrimoine Maritime Méditerranéen, la voile traditionnelle, de valoriser la lagune, en s'associant aux différents partenaires publics et privés : la Région Occitanie, le PNR, la Fondation Banque Populaire et les collectivités territoriales.

Les festivités nautiques :

Sur l'étang, sont organisées de nombreuses navigations aux parcours différents et sous des formes autant variées que passionnantes pour les équipages et le public de « Voiles sur la lagune »

- le « **vire-vire** » des bateaux traditionnels avec **escale au village de Bages**
- une **présentation des bateaux** qui évolueront près du port et dans l'anse des galères; ce qui permettra au public de voir « sous voiles » ces bateaux naviguer mais aussi de parfaire leur connaissance en gréements anciens.
- un **challenge** de bateaux traditionnels
- une **balade sur l'étang** à bord des voiliers sera proposée au public désireux de naviguer.



Les animations à terre

- Stand matelotage : Bernard Elne membre de l'IGKT
- Stand **charpenterie de marine** animé par Yann Pajot : charpentier de marine à Mandirac.
- Exposition sur le **Gyptis** : barque massaliote grecque
- Exposition sur les **gréements anciens** : « Les Amis du Deux-Frères »
- Stand : association Aventure Pluriel et **ses bateaux partagés**
- Stand **LPO** /PNR
- Stand d'animation pour les jeunes
- **Exposition** de Franck Dautais **artiste peintre**
- **Diorama** représentant un village de pêcheurs e Canet du Barcarès et ses embarcations (Bettes, Cassous..)
- **Conférence de Pierre Poveda** sur la navigation ancienne
- Conférence de Hervé Grauby sur **les « bateaux-boeuf »**
- Entrée en résidence des **artistes** : Laurent Bonneau (dessinateur) et Marie Demunter (artiste photographe)
- **Edition** d'un **carnet de voyage** par les éditions Lauma

